

**Commission de la recherche du conseil académique de l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne**

-

**Délibération du 29 novembre 2022 portant approbation du budget des écoles doctorales  
pour l'année 2023**

La COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADEMIQUE de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-3 et L712-6-1 ;  
Vu la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche (dite loi LPR) ;  
Vu le décret n°2014-604 du 6 juin 2014 relatif au budget et au régime financier des établissements publics d'enseignements supérieur et de recherche ;  
Vu les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 19 ;  
Vu le règlement intérieur de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ;  
Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC à la fonction de Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu la délibération CA/2022-10-20/03 du conseil d'administration du 20 octobre 2022 portant approbation de l'enveloppe budgétaire allouée à la recherche pour l'année 2023 ;  
Vu la délibération CRCAC/2022-11-29/05 du 29 novembre 2022 portant approbation de la répartition de l'enveloppe budgétaire allouée à la recherche pour l'année 2023 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget total de 640 000 euros des écoles doctorales, conformément à la répartition de l'enveloppe budgétaire allouée à la recherche pour l'année 2023, comme suit :

<b>Écoles doctorales</b>	<b>Enveloppe 2023</b>
École doctorale d'Archéologie	52 214 euros
École doctorale d'Histoire de l'art	58 928 euros
École doctorale d'Arts plastiques, esthétiques & sciences de l'art	38 788 euros
École doctorale d'Histoire	80 559 euros
École doctorale de Philosophie	64 895 euros
École doctorale de Géographie	59 674 euros
École doctorale de droit de la Sorbonne	126 061 euros
École doctorale de Science politique	30 583 euros
École doctorale d'économie Panthéon-Sorbonne	100 691 euros
École doctorale de management	26 107 euros
École doctorale de Sciences mathématiques de Paris-Centre (ED 386), à laquelle est adossé le laboratoire SAMM	1 500 euros

<b>Délibération CRCAC/2022-11-29/05</b>	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	22
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	19
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	3

Paris, le 15 mars 2023

La Présidente de l'Université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé au 12, place du Panthéon, 75231 Paris.